



Extrait de délibération

Identifiant
2022-01-03

Bureau syndical 10 janvier 2022 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt-deux le lundi 10 janvier à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Date de la convocation : 4 janvier 2022
Nombre de délégués en exercice : 11
Présents : 8

Pouvoirs : 0
Absents, excusés : 3
Votants : 8

	Présents	Absents / Excusés
Président :	GAILLARD Didier
Vice- Présidents :	BIRONNEAU Pascal, RIMBEAU Jean-Pierre	BRESCIA Nathalie
Membres :	BOUCHER Hervé-Loïc, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, NOLOT Monique, SAUZE Magalie	AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme,

Validation du plan de financement du projet « Fenêtres sur bourg » et des demandes de subvention

Par délibération en date du 20 mai 2019, le Comité Syndical du PETR du Pays de Gâtine a validé la participation du PETR au projet de coopération « Fenêtres sur bourg » avec les 4 territoires partenaires :

- Chataigneraie Limousine
- Leader-Forez
- Pays Vallée du Lot
- PNR du Morvan

Ce projet consiste en l'organisation de 5 rencontres, une par territoire, sur la thématique de la revitalisation des centres-bourgs.

Le plan de financement prévisionnel pour l'ensemble de ce projet est le suivant :

Evènement	Dépenses		Recettes	
	Nature de la dépense	Montant HT	Nature de la recette	Montant
Vallée du Lot 4 et 5 octobre 2019	Frais de déplacement, hébergement, restauration (8 participants)	1 194,98 €		
Morvan 28 et 29 juin 2021	Frais de déplacement, hébergement, restauration (4 participants)	780,38 €		
Gâtine 7 octobre 2021	Organisation des repas	2 329,02 €		
	Hébergement, déplacement des intervenants/formateurs	285,41 €		
	Communication (création affiches et dépliants, impression)	496,00 €		
	Vidéo	3 098,00 €		
	Panier remerciement	118,72 €		
Chataigneraie Limousine Printemps 2022	Frais de déplacement, hébergement, restauration (10 participants)	1 746,00 €	DATAR	8 000,00 €

Formation 29 et 30 juin 2021 8 octobre 2021	Intervenants	7 400,00 €	LEADER	9 448,51 €
TOTAL		17 448,51 €	TOTAL	17 448,51 €

Le Comité Syndical :

- **Approuve le plan de financement ci-dessus**
- **Autorise le Président à solliciter les financements indiqués (DATAR et LEADER)**
- **Autorise le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme

Le Président
 Didier GAILLARD